

BICHARCOLI®

Vaccin aluné trivalent contre les charbons bactérien et symptomatique et l'entérite hivernale des bovins et ovins

Présentation

En flacon de verre ambré de 50 ml contenant 50 doses de vaccin avec capsule perforable.

Forme pharmaceutique

Suspension injectable.

Composition par dose

- au moins 5×10^6 de spores vivantes de *B. anthracis* (souche Sterne 34F2)
- 2×10^9 germes d'*Escherichia coli*
- $5,2 \times 10^8$ germes de *Clostridium chauvoei* tués
- 2,5 UI d'anatoxine de *Clostridium chauvoei*
- Excipients q.s.p. 1 ml.

Indication

- Immunisation active des espèces bovine et ovine contre les charbons bactérien et symptomatique et l'entérite hivernale.
- Ne pas vacciner les animaux malades, en état de déficit immunitaire et les veaux moins de 4 mois et agneaux moins de 2 mois.

Contre indication

Ne pas vacciner les animaux en fin de gestation ni les animaux malades et/ou fortement infestés.

Mode d'emploi

- Bien agiter le flacon avant l'emploi.
- Voie d'administration sous cutanée (*de préférence région scapulaire*).
- Dose: 1 ml indépendant de son poids.
- Primo vaccination à partir de 4 mois pour les bovins et de 2 mois pour les ovins, suivie d'un rappel d'injection après 21 à 30 jours.
- Rappel annuel.

Précaution d'emploi

Différer la vaccination de deux semaines pour les animaux sous antibiotique.

Délai d'attente

- Viande : la souche Sterne, non pathogène pour l'homme mais persiste dans l'organisme du vacciné au bout de quelques semaines.
- Lait : (12) douze heures.

Effet secondaire

Aucune réaction post-vaccinale.

Conservation

- 1 an à +4°C.
- 3 mois à température ambiante (+20°C à +30°C).
- Eviter la lumière et la chaleur excessive (*choc thermique*).
- Ne jamais congeler.

USAGE VETERINAIRE

Autorisation de Mise sur le Marché – A.M.M. n°00.201.8.003